

Yverdon-les-Bains

## Invitation à l'Assemblée générale de paroisse

L'assemblée de paroisse est convoquée en

## Assemblée générale ordinaire le lundi 24 juin 2023 à 19h30

à l'église (rue de la Maison-Rouge 14) avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Accueil et prière
- 2. Approbation du procès-verbal de l'AG ordinaire du 20.06.2023
- 3. Présentation et adoption du rapport du Conseil de paroisse
- 4. Présentation (succincte) et adoption des comptes 2023 et rapport de l'organe de contrôle
- 5. Approbation du budget 2024
- 6. Élection de l'organe de contrôle
- 7. Élection partielle du Conseil de paroisse
- 8. Dernières nouvelles concernant le projet de restauration et construction
- 9. Informations pastorales
- 10. Divers et propositions individuelles

## Une verrée sera offerte à la fin de l'assemblée!

- → Font partie de l'assemblée de paroisse toutes les personnes de confession catholique, y compris membres des communautés linguistiques et des communautés de Baulmes et d'Yvonand, à condition d'avoir 18 ans révolus et de résider sur le territoire de la paroisse.
- → Pour une question de temps, il ne sera pas fait lecture du PV de l'AG du 20.06.2024, mais simplement discussion et approbation ; le PV est à disposition au fond de l'église, au secrétariat paroissial et sur le site internet de la paroisse <a href="https://www.cath-vd.ch/wp-content/uploads/2024/06/PV-AG-20.06.2023-et-annexes.pdf">https://www.cath-vd.ch/wp-content/uploads/2024/06/PV-AG-20.06.2023-et-annexes.pdf</a>
- → Les comptes peuvent être consultés au secrétariat les 19 et 20 juin de 9 h à 12 h ou sur rendez-vous.
- → Les propositions individuelles sont à transmettre par écrit au conseil de paroisse ou à la cure au plus tard sept jours avant l'assemblée, soit le 17 juin 2024.